



Red Star Club Champigny

Section Natation



Adresse postale : 119-121, rue de Verdun
94500 CHAMPIGNY
Tél : 01 49 83 72 05
Messagerie : rscnatation@aol.com

Compte-rendu de l'assemblée générale de la section natation du Red Star Club de Champigny du mardi 16 mai 2017

Le 16 Mai 2016 à 20h00, les membres de la section natation du RSCC se sont réunis en assemblée générale à la salle Jean Morlet (19-21 rue Albert Thomas), sur convocation par courriel en date du 09 Mai 2017.

Etaient présents :

Les membres du bureau :

- Mesdames CAZEMAYOU Laurence, KITTLER Christelle, MENDES Béatrice, ROCA Sophie, LEFIEF Sergine, MENARD Céline, LEFIEF Sergine,
- Messieurs LESUEUR Eric, GUENIN David, DUSSAUX Jean-Pierre

HOUDENOT Sophie,

Les membres adhérents de la section présents ou représentés :



Feuille de presence

Participants sans droit de vote

- Monsieur HEUVELINE Serge, directeur technique de la section,

- Madame ROUSSEAU Magali, présidente du Red Star Club de Champigny, invitée.
- Madame VINCENT Agnès, Responsable ressources humaines du Red Star Club de Champigny, invitée.

Soit un total de 35 voix

Le quorum étant atteint (la majorité des membres du CA + 1), les décisions prises sont valides conformément aux statuts.

Après introduction et remerciements, puis présentation de l'ordre du jour, ouverture de la séance à 20h30.

1 - Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 19 mai 2015

Les documents étaient disponibles en téléchargement sur le site de la section.

Votes :

- Contre 0
- Abstentions 0
- Pour : 35

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Eric Lesueur, président de la section.



AG 2017 - Rapport
d-activite

Fermeture de la piscine Guimier :

- Merci à la mairie de Champigny, et à Serge Heuveline qui a apporté sa connaissance du fonctionnement du bassin.

Evolution du processus d'inscription :

- Le tirage au sort à la fin du forum des associations est maintenu : Le règlement intérieur sera modifié en conséquence.

Officiels :

- La section accueille tous les volontaires
- Remerciements à Denis Thouvenin , seul officiel A de la section.

Animations

- J'apprends à nager : Bon retours des participants, quelques participants ont intégré la section par la suite.

Téléthon

- Au vu du peu de participants et de l'investissement de la section (Educateurs) , la participation sous cette forme ne sera pas reconduite.
- Mme la présidente du RSCC suggère la vente d'objets durant les deux semaines précédant l'évènement.
-

Question d'un adhérent concernant les inscriptions enregistrées lors du forum des associations : Les campinois sont ils prioritaires ?

Réponse : Oui, le Forum des Associations est réservé aux campinois

Question d'un adhérent : Le planning des activités (créneaux) est il reconduit la saison prochaine ?

Réponse : Le bureau se base sur une répartition identique mais ne peut pas la faire voter. En effet, la mise à disposition des créneaux est du ressort de la mairie. Seule l'utilisation des créneaux est soumise au vote des adhérents.

Vote :	Contre :	0
	Abstention :	0
	Pour :	35

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

3 - Présentation du rapport sportif

Les résultats de la saison en cours sont présentés par Serge Heuveline.



Rapport sportif
2016-2017

Pas de vote pour ce chapitre qui est informatif

4 - Rapport financier

4.1 - Le rapport financier de la saison est présenté par Céline Ménard, trésorière de la section.



2017 - Cotisations et
bilans financiers

Les ressources propres de la section sont pour l'essentiel issues des cotisations des adhérents.

Les dépenses sont moins élevées que prévues.

Globalement, le budget est respecté, le déficit de 7000 euros est maîtrisé, compensé par la subvention (même réduite) qui sera demandée la saison prochaine. La subvention prévue au budget n'a pas été demandée pour la deuxième année consécutive.

Question d'un adhérent : La section prévoyant une location de ligne d'eau supplémentaire le jeudi à l'INSEP, ne faudrait il pas prévoir un budget plus important ?

Réponse : Cette saison, la section a dû faire face à des dépenses imprévues (Fermetures de la piscine, compétitions tardives) Cette année, le programme de juillet est peu fourni, donc moins de dépenses à prévoir. De plus, le budget est surévalué afin de se prémunir des mauvaises surprises.

Question d'un adhérent concernant les formations : La section est engagée sur des dépenses . Y aura-t-il d'autres formations prévues la saison prochaine ?

Réponse : Oui, des formations sont prévues. La section subventionnant sur trois ans, il y a aussi des reliquats.

Avis de la commission financière : Le déficit prévisionnel se monte à 8000 Euros. La commission propose de voter le quitus, sachant que l'exercice financier clos vers septembre octobre 2017 sera vérifié.

Votes :	Contre	0
	Abstention	0
	Pour	35

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

5 - Organisation pédagogique 2017-2017 et montant des cotisations

Eric Lesueur (président section) présente l'organisation pédagogique 2017-2018 et l'évolution des cotisations. L'organisation pédagogique est reconduite à l'identique.

Le montant des cotisations évolue selon le mécanisme habituel (voir présentation insérée au bilan financier) Sur la base de ce mécanisme, il est proposé une augmentation de 1ou 2 euros pour toutes les cotisations

La commission financière rappelle que le salaire des éducateurs est indexé au SMIC et propose d'approuver l'augmentation de la cotisation.

Votes :	Contre	0
	Abstention	0
	Pour	35

L'évolution de la cotisation 2017-2018 est approuvée à l'unanimité

5 – Budget prévisionnel

La commission financière exprime le regret que le travail sur le financement de la formation n'aie pas été mené : En effet, le coût de la formation augmente. Le financement sur 3 ans ne sera pas remis en cause lors de cette assemblée générale.

Réponse du président de la section : le travail sur le financement est en cours, et doit être finalisé. Le principe envisagé serait de plafonner le montant annuel de financement, et d'étaler le remboursement sur une plus longue période. La section finalise ce travail de réflexion pour le début de saison prochaine.

D'autre part le bureau souhaite que le financement ne soit pas automatique, mais corresponde au besoin du club, au nombre d'heures de l'éducateur. Le projet devra être présenté au bureau par le candidat à la formation.

Serge Heuveline rappelle qu'un jeune éducateur n'a pas forcément les moyens d'avancer le coût de sa formation. De plus il faut que la formation n'ait pas une durée trop longue.

De plus, le financement de la formation peut compenser le taux faible de rémunération.

Budget prévisionnel : On reste dans la trajectoire de l'année écoulée.

Question d'un adhérent : Les subventions ne sont pas demandées tous les ans, pourquoi?

Réponse : A la fin de la saison, si il reste trop d'argent en caisse, la règle du RSCC est de ne pas accorder de subvention. Le déficit créé par l'absence de subvention permet de bénéficier de cette dernière la saison suivante.

Votes :	Contre	0
	Abstention	0
	Pour	35

Le budget prévisionnel 2017-2018 est voté à l'unanimité

7 - Élection du nouveau bureau

Après présentation du bureau, les départs suivants sont annoncés :

Sont démissionnaires :

Eric Lesueur quitte le bureau et la présidence
Sophie Houdenot quitte le bureau
Christelle Kittler quitte le bureau

Présentent leur candidature au bureau de la section :

Muriel Boulat
Olivier Baillargé
Ricardo Fonseca, excusé
Virginie Maes excusée
Raquel Pizarro excusée

35 votes exprimés

Aucun bulletin rayé

Le bureau 2017-2018 est donc composé des membres suivants :

CAZEMAYOU Laurence

LEFIEF Sergine

MENARD Céline

MENDES Béatrice

ROCA Sophie

GUENIN David

DUSSAUX Jean-Pierre

BOULAT Muriel

BAILLARGE Olivier

FONSECA Ricardo

MAES Virginie

PIZZARO Raquel

8 - Élection de la commission financière

Florence PACAUD démissionne.

Jocelyne MARC et Guy VAUTRIN, membres sortants proposent leur candidature

Christelle KITTLER propose sa candidature

35 voix exprimées à main levée

0 vote Contre

0 abstention

35 votes Pour

Jocelyne MARC, Christelle KITTLER et Guy VAUTRIN sont élus à l'unanimité.

Clôture de l'assemblée générale et verre de l'amitié à 22h30.